

FORUM CIVIL : DECLARATION COMMUNE

Le Forum Civil se réjouit d'avoir pu réunir côte à côte les représentants des 3 collèges, le Forum Civil des ONG, la Conférence Syndicale du Forum Syndical Euromed et le Forum des Collectivités Locales.

Ce Forum marque la volonté des acteurs des sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée de renforcer le partenariat euro-méditerranéen. Celui-ci est loin d'avoir atteint les objectifs définis dans la déclaration de Barcelone 1995. Le Forum Civil exprime sa profonde préoccupation face aux impacts sociaux et environnementaux de la zone de libre-échange. Il souligne les risques de tensions politiques, de désintégration des sociétés et de confrontations multiformes susceptibles de déstabiliser l'ensemble de la région.

Les acteurs non gouvernementaux demandent solennellement aux Etats du partenariat méditerranéen la relance du processus. Il s'agit de redonner un sens au partenariat, de définir un projet politique, économique, social et culturel et d'organiser un vaste transfert de richesses, pour relever au Sud le défi de construction d'un espace de prospérité partagée.

La paix doit être la priorité absolue du partenariat. Le Forum Civil demande que soit définie et mise en œuvre une politique de l'Union Européenne et de ses Etats membres leur permettant de jouer un rôle actif dans le processus de paix. L'ambition du partenariat euro-méditerranéen, exprimée dans la déclaration de Barcelone, exige que l'Union Européenne intervienne plus activement pour que soit respectée les résolutions de l'ONU et qu'une paix juste soit trouvée par la reconnaissance d'un Etat palestinien, souverain et viable, et la garantie de la sécurité pour tous les pays de la région.

Les Etats doivent prendre en compte le rôle que jouent les acteurs non gouvernementaux en matière de démocratie et de développement. Cela exige que leur place soit reconnue et leurs moyens garantis.

Le Forum Civil appelle ainsi les Etats des deux rives à renforcer la liberté d'expression et d'association, d'assurer le respect des principes de démocratie locale et de faire droit à la liberté syndicale et à l'autonomie syndicale. A cet égard, le Forum Civil rappelle aux Etats partenaires les obligations auxquelles ils ont tous souscrit par leur adhésion à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. En outre, la relance du partenariat euro-méditerranéen exige que la libre circulation des personnes soit reconnue et garantie.

Le Forum Civil demande vivement aux Etats parties prenantes du processus de Barcelone de faire le bilan des accords d'association et d'engager leur rééquilibrage afin de lutter contre les inégalités qui se sont accrues. L'intégration régionale des économies de la rive sud doit être encouragée et soutenue par des projets d'aide régionaux. La question agricole doit faire l'objet d'un traitement spécifique tenant compte des réalités économiques des pays du Sud.

Le Forum Civil souligne que le libre échange ne produit pas automatiquement du développement durable. La dimension sociale exige des politiques spécifiques. Dans ce cadre, l'intervention des acteurs de la société civile, notamment le Forum Syndical Euromed et ses composantes nationales, doit être reconnue.

Plus globalement, les Etats, particulièrement les Etats européens, doivent prendre les moyens, notamment financiers, pour relancer la coopération décentralisée, portée par les collectivités locales, les syndicats et les associations. Le soutien aux micro projets doit être maintenue et assuré par la Commission européenne et les Etats membres.

La volonté politique doit être affermie, et les questions d'intendance ne doivent plus être le paravent d'une absence de projet politique. Pour leur part, les signataires de la présente déclaration sont convenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la poursuite de leur coopération.